

## Edito

### LE MOUVEMENT SOCIAL SE GAGNERA DANS L'UNITE, DANS LA RUE, ET AUSSI DANS L'ENTREPRISE

Ce qui a fait la force de la journée d'action du 29 janvier a été incontestablement son caractère unitaire et le fait qu'il répondait à une attente de l'immense majorité des salariés et même au-delà.

Nous ne le répèterons jamais assez : pour sortir de la crise, il faut répondre aux revendications, à commencer par l'augmentation générale des salaires et notamment les plus bas.

La bataille ne se gagnera pas seulement dans la rue mais aussi dans les entreprises. En effet, les revendications communes exprimées dans la déclaration unitaire appelant à la journée du 29 janvier demandent à être déclinée sur chaque lieu de travail.

C'est bien pourquoi, les organisations syndicales départementales invitent les syndicats à prendre rapidement des dispositions sur les lieux de travail :

- \* réunion des syndiqués pour que ceux-ci disent leur mot sur les propositions syndicales à formuler
- \* assemblées de personnel dans l'unité la plus large afin de mettre à jour les cahiers de revendications, définir les modalités d'action et d'intervention auprès des directions locales.

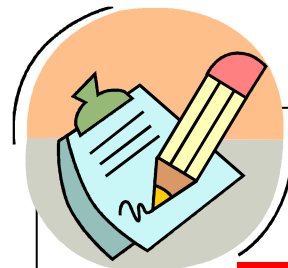
Les huit organisations syndicales départementales ont décidé d'impulser cette préparation sur le terrain en organisant des conférences de presse unitaires devant les entreprises privées et établissements publics les plus menacés.

La première initiative s'est tenue devant l'usine Paulstra à Vierzon le 18 février. Les salariés ont participé à cette initiative par un débrayage. D'autres actions de ce genre sont en préparation pour inciter chaque syndicat à prendre des initiatives et à les faire connaître au grand public.

*Jean-Pierre PLANSON*  
Secrétaire Général de l'UD-CGT

## Sommaire :

<i>Edito : Le mouvement social .....</i>	<i>p. 1</i>
<i>Tract d'appel pour le 19 Mars</i>	<i>p. 2-3</i>
<i>Communiqué commun Santé</i>	<i>p. 4</i>
<i>Action du 5 Mars à l'Hôpital J. Cœur</i>	<i>p. 5</i>
<i>Maintenir la pression avant le 19 mars</i>	<i>p. 6</i>
<i>Retraites complémentaires</i>	
<i>Communiqué INDECOSA</i>	<i>p. 7</i>
<i>Compte rendu congrès UL Vierzon</i>	<i>p. 8</i>
<i>Formation syndicale</i>	<i>p. 8</i>



## A noter ...

**5 MARS 09**

**Pour défendre la santé publique  
10 h 30 devant l'Hôpital Jacques Cœur  
à Bourges**

**19 MARS 09**

**BOURGES 10 h 30 Place Séraucourt  
VIERZON 10 h 30 Forum République  
St AMAND 10 h 30 Place J. Girault  
ST FLORENT 10 h 30 Place de la République  
LA GUERCHE 10 h 30 Place du Gal de Gaulle**



**Emplois dignes, Pouvoir d'achat, Protection sociale, Services publics...**

**"LA CRISE C'EST EUX, LA SOLUTION C'EST NOUS TOUS!"**

**Les organisations syndicales du département du Cher  
appellent tous les salariés du privé et du public à faire du  
Jeudi 19 Mars 2009  
une grande journée de grèves et de manifestations**

**Rassemblements à**

- Bourges à 10 h 30, Place Séraucourt
- Vierzon à 10 h 30, Forum République
- Saint-Amand à 10 h 30, Place Jean Girault
- Saint-Florent-sur-Cher à 10 h 30, Place de la République
- La Guerche-sur-l'Aubois à 11h 00, Place du Général de Gaulle

**Elles s'inscrivent dans la déclaration nationale unitaire du 9 février 2009 :**

« L'intervention télévisée du Président de la République a été marquée par la force de la mobilisation du 29 janvier. Cependant les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA considèrent que les réponses apportées jusqu'à présent restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier et leur déclaration intersyndicale du 5 janvier..

L'annonce d'une réunion des partenaires sociaux le 18 février avec la formulation d'un certain nombre de pistes constitue un élément important. Mais malgré un changement de ton, le président de la république maintient pour l'essentiel ses orientations en matière de politique économique et sociale

Les organisations syndicales attendent de la réunion du 18 février que le gouvernement apporte des réponses concrètes et engage les discussions nécessaires à l'ensemble des revendications de la déclaration intersyndicale. Elles attendent également que le patronat prenne ses responsabilités.

C'est pourquoi les organisations syndicales estiment indispensable de maintenir la pression dans l'unité d'action. Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels et les

entreprises et à prendre toutes les initiatives pour construire les mobilisations nécessaires.

Elles décident d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle le 19 mars. Elles se retrouveront le 23 février pour évaluer les résultats de la réunion du 18 février et préciser le sens, le contenu et les modalités de cette journée sur la base de leur déclaration intersyndicale du 5 janvier :

- Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique.
- Améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités dans les politiques salariales.
- Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat.
- Préserver et améliorer les garanties collectives.
- Réglementer la sphère financière internationale. »

**Les organisations syndicales du département du Cher, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA s'appuient sur cette déclaration et rappellent leur base revendicative commune déclinée au plan départemental dans leur déclaration du 14 janvier 2009.**

**Les organisations syndicales départementales appellent leurs syndiqués et tous les salariés à se rassembler dans les entreprises ou établissements pour débattre ensemble, dans l'unité syndicale la plus large sur la base de la plate forme revendicative commune et la décliner sous forme de cahier revendicatif propre à l'entreprise ou l'établissement public ou privé.**

Les organisations syndicales départementales appellent leurs syndiqués et les salariés à débattre et décider des actions à engager pour soutenir ces revendications communes qu'elles porteront à l'employeur ou à la direction locale ou départementale en exigeant l'ouverture de négociations sur ces bases.

Les organisations syndicales départementales appellent leurs syndiqués et les salariés à saisir l'opportunité des négociations annuelles obligatoires pour porter unitairement ces revendications.

Les organisations syndicales départementales appellent leurs syndiqués et les salariés à préparer la participation à la grève générale du 19 mars 2009 ancrée à l'entreprise ou à l'établissement.

Le mouvement social engagé le 29 janvier pose des revendications remettant en cause le système capitaliste ultra libéral qui met la recherche du profit avant les salaires, les retraites, les emplois, la protection sociale et les services publics. Pour toutes ces raisons, c'est un mouvement qui s'inscrit nécessairement dans la durée et doit trouver un ancrage local et sur chaque lieu de travail.

## **Les organisations syndicales départementales se déclarent totalement solidaires du mouvement social et des revendications des départements d'Outre mer.**

### **Manifestations à :**

- **BOURGES à 10 h 30 - Place Séraucourt**
- **VIERZON à 10 h 30 - Forum République**
- **ST-AMAND-MONTROND à 10 h 30 - Place Jean Girault**
- **ST-FLORENT-SUR-CHER à 10 h 30 - Place de la République**
- **LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS à 11h 00 - Place du Gal de Gaulle**



***Emplois dignes, Pouvoir d'achat, Protection sociale, Services publics...***

**"LA CRISE C'EST EUX, LA SOLUTION C'EST NOUS TOUS!"**

## **COMMUNIQUÉ COMMUN**

**DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE PERSONNELS : CGT Santé Action Sociale ;  
FO Services Publics et de Santé ; SUD Santé Sociaux ; CFTC Santé et Sociaux ;  
CFE/CGC Santé Action Sociale**

**DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE MEDECINS : AMUF ; CPH ; INPH ; SNPHAR**

# **GREVE ET MOBILISATION POUR DEFENDRE LA SANTE PUBLIQUE**

Les organisations suivantes CGT – FO – SUD – CFTC – CFECGC – AMUF – CPH – INPH et SNPHAR appellent l'ensemble des salariés de la Santé Publique, des secteurs (sanitaire, social et médico-social) à une journée d'action **le jeudi 5 mars 2009**.

**Dès maintenant, par cette mobilisation, préparons la journée interprofessionnelle du 19 Mars 2009.**

Cette journée nationale permettra de mettre en lumière les difficultés rencontrées tous les jours dans l'ensemble des établissements de santé. La mobilisation nationale historique du 29 janvier 2009, avec une participation massive à la grève et aux manifestations des salariés des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, a permis d'affirmer dans nos établissements les constats suivants :

- ▶ Une aggravation des conditions de travail ;
- ▶ Une baisse du pouvoir d'achat ;
- ▶ Une accélération des suppressions de postes ;
- ▶ Une remise en cause des statuts, notamment des praticiens hospitaliers, du corps de direction et des statuts en général ;
- ▶ Des plans de retour à l'équilibre dont la seule variable d'ajustement se fait sur la réduction des dépenses de personnel ;
- ▶ Une inquiétude accentuée provoquée par le projet de loi «Hôpital, patients, santé et territoires».

Depuis de nombreuses années, les établissements hospitaliers sont victimes de la politique d'austérité et d'un véritable étranglement financier. Le déficit atteint un niveau record (1 milliard d'euros), ce qui entraîne de nombreuses suppressions de lits et des dizaines de milliers de suppressions d'emplois. Le financement à l'activité (T2A) ne permet plus d'assumer leur mission de service public. Cela préside à la dégradation continue des conditions de travail et des exercices professionnels des personnels hospitaliers.

Aujourd'hui, les patients et les personnels sont les premières victimes d'une gestion purement et exclusivement comptable de la santé. Tous les «événements» intervenus récemment mettent en lumière le profond malaise auquel le secteur de la santé est confronté.

Il y a urgence à agir pour protéger et consolider le service public hospitalier.

La Loi de financement de la sécurité sociale 2009, le projet de Loi « Hôpital, patients, santé et territoires » n'apportent pas de réponse. En affirmant la sous dotation des établissements, en fragilisant davantage le service public de santé et de l'État au profit d'une logique privée, en

fragilisant l'assurance maladie au travers des agences régionales de santé, ces dispositions relèvent d'une politique que nous condamnons.

Nous demandons au Gouvernement des mesures exceptionnelles permettant :

- ▶ L'augmentation des budgets et la révision des modalités de financement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics et PSPH.
- ▶ La réouverture des lits et places d'hospitalisation supprimées pour des contraintes budgétaires.
- ▶ L'arrêt des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires à l'accomplissement d'un véritable service public.
- ▶ La prise en compte des besoins de formation de personnels qualifiés et diplômés.
- ▶ Une politique salariale reconnaissant les qualifications.

Depuis 1991, les réformes concernant l'hôpital, sans évaluation pertinente, se suivent à un rythme soutenu.

Affirmer aujourd'hui aux hospitaliers qu'ils ne doivent pas avoir peur de la réforme relève de la provocation, à l'instar de la proposition du projet de loi « HPST ».

### **Ce projet de loi est inacceptable.**

Ces constats sont aujourd'hui largement partagés par de nombreux acteurs de la santé publique qui jugent la situation des établissements très préoccupante ainsi que toutes les stigmatisations injustes dont ils sont l'objet.

Le constat est simple, l'hôpital manque de moyens, prétendre que les problèmes sont dus majoritairement à une mauvaise organisation relève d'une contre-vérité patente.

Dans cette période de crise économique, il est indispensable de réaffirmer que le service public est garant de cohésion sociale. Il doit garantir l'égal accès aux soins à la population.

**Le 5 mars 2009, une mobilisation d'envergure dans les établissements permettra de porter toutes ces revendications et de préparer la mobilisation interprofessionnelle unitaire du 19 mars 2009.**

Dans chaque département, réunissez-vous en intersyndicale afin de préparer :

- ▶ des assemblées générales ;
- ▶ des conférences de presse ;
- ▶ des regroupements et manifestations devant les Préfectures, les ARH, les DRASS, les DDASS.

**ENSEMBLE, POUR DEFENDRE LA SANTE PUBLIQUE**

Paris, le 16 février 2009



Aux usagers, aux personnels, aux élus.



**ACTION : Le 5 MARS 2009**  
**10 h 30 devant l'hôpital Jacques Cœur**  
**à Bourges**

Communiqué des Unions Syndicales Départementales de la Santé  
et de l'action sociale du Cher.

Le 23/02/09

**APPEL A LA MOBILISATION CONTRE LA LOI BACHELOT :**  
**« Hôpital, Patient, Santé, Territoire ».**

La loi BACHELOT propose d'infliger de plus grands maux aux établissements de santé : restructurations, fermetures de lits, fusion d'établissements, pouvoir autoritaire et sécuritaire, diminution de la proximité et de l'accès aux soins etc...

Des menaces pèsent sur les effectifs, les emplois, les statuts, les salaires, la protection sociale et au final la disparition du service public et des valeurs de solidarité et de démocratie.

Déjà, les malades sont lourdement taxés (dépassements d'honoraires, franchises...), les établissements de santé sont désorganisés et la plupart sont déficitaires.

Les urgences débordent, les pénuries de médecins, de kinésithérapeutes, d'infirmières, d'aides soignantes ne sont pas résolues. Les conditions de travail épuisent le personnel tandis qu'on répond de moins en moins aux besoins de santé dans toute leur dimension éducative, préventive et curative.

Nous avons besoin d'un système public de santé et de protection sociale performant et au service de tous (chacun finance en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins), et pas un système du chacun pour soi, où, seuls ceux qui en ont les moyens pourraient se soigner, où les établissements de santé seraient des entreprises rentables et commerciales.

La santé coûte moins cher que les richesses (produites par les salariés), perdues en bourse pour enrichir les spéculateurs ! Eux, qui hier réclamaient moins d'état, exigent aujourd'hui qu'il intervienne pour sauver un système devenu incontrôlable !

***LA SANTE, NOTRE BIEN LE PLUS PRECIEUX,***  
***LA CONSERVER ET L'AMELIORER : NOTRE PRIORITE !***

**Le jeudi 5 mars 2009 : 10 h 30**  
**devant l'hôpital Jacques Cœur à Bourges.**



# Maintenir la pression avant le 19 mars

Dans le cadre de la préparation de la journée d'action du 19 mars 2009, les huit Organisations syndicales Départementales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et UNSA ont décidé de maintenir la pression sociale, et ce ne sont pas les infimes mesures qu'a annoncées le président de la république, qui les feront changer de cap.

Des actions locales unitaires, avec conférences de presse, ont eu lieu et vont continuer.

La première, **le 18 février devant l'usine PAULSTRA de Vierzon**, où syndicalistes de tout bord et une trentaine de salariés en débrayage, se sont retrouvés. C'est l'annonce de la suppression de 80 emplois dans cette usine, soit un quart de l'effectif, alors que le groupe TOTAL dont PAULSTRA fait partie, annonce un bénéfice record de près de 14 milliards d'euros, qui a motivé le choix des O.S.

Pour continuer à mettre la pression sur le gouvernement et le Medef, une autre conférence de presse, avec un rassemblement, est prévue devant **la Poste de Bourges Gibjongs, le vendredi 27 février à 11 h 00**. Ce choix n'est pas anodin, puisqu'un rattachement de ce bureau avec celui de Bourges Chancellerie doit avoir lieu dès le début d'avril, impliquant une réduction d'effectif de trois agents. Ceci est la déclinaison d'un projet national appelé «Enseigne» qui prévoit la reprise de 30.000 emplois au plan national et s'inscrit dans le cadre de la privatisation de La Poste. Les quatre organisations syndicales représentatives de La Poste, CFDT, CGT, FO et SUD ont appelé tous les postiers et postières à venir soutenir cette initiative et ont invité également le comité local de soutien de La Poste à se joindre à ce rassemblement.



D'autres initiatives auront lieu dans les prochains jours, en alternant une entreprise privée et un service public et nous demandons à tous les militants de faire le maximum pour être présent lors de ces conférences de presse.

*Pour l'Union départementale, Eric PERROT.*

## Retraites ARRCO-AGIRC .... Pousser aussi le 19 Mars

La troisième réunion de négociation sur l'ARRCO et l'AGIRC n'a fait que confirmer, pour tous les participants, les positions idéologiques du Medef. Pour équilibrer les régimes il n'envisage que des régressions sur les droits à retraite.

C'est le cas avec sa proposition de recul de l'âge d'ouverture des droits à retraite sans abattement alors que la situation de l'emploi ne fait que se dégrader dans les entreprises et encore plus pour les salariés les plus âgés.

C'est la même chose dans le détail des mesures qui toucheraient à une ouverture plus tardive du droit à une pension de réversion, à une réduction des majorations de pension à partir de trois enfants ou à un abaissement de la garantie minimale de points à l'AGIRC. Le Medef affirme comme position de principe d'exclure toute augmentation des ressources des régimes. L'élargissement de l'assiette de cotisation à la participation et à l'intéressement a pourtant, à nouveau, été demandé par plusieurs organisations syndicales et serait une mesure efficace pour limiter la fuite des cotisations dans une période où ce type

de rémunération est mis en avant par le patronat et le gouvernement. Par ailleurs une augmentation de cotisation pour équilibrer les régimes n'aurait rien de rédhibitoire.

Les organisations syndicales ont demandé de toutes autres mesures garantissant le maintien d'un certain niveau de vie à la retraite. Toutes ont aussi rappelé que la situation de crise économique actuelle ne devait pas être utilisée pour dramatiser sur l'avenir de nos régimes de retraite, alors que la répartition est le système le plus sûr et le plus solidaire. Les réserves conséquentes des régimes ARRCO et AGIRC nous permettent de passer le cap d'une conjoncture défavorable. Le Medef présentera un projet de texte pour la réunion du 12 mars. Ce sera l'occasion de mesurer si le patronat reste figé sur ses seules exigences de profiter de la crise pour accroître encore plus les marges des entreprises ou pour prendre enfin en compte les demandes des salariés.

[D'ores et déjà la Cgt appelle les salariés à utiliser la préparation des actions du 19 mars pour réaffirmer également leurs revendications sur les retraites complémentaires.](#)

**Une pétition de l'UD-CGT est en préparation à présenter et signer dans les entreprises et auprès des Retraités.**



8 Place Malus  
18000 BOURGES  
Tél 02 48 50 00 32

## COMMUNIQUE

### ***Les boues d'Achères ... dans le Cher !!***

*Sollicitée par des adhérents de l'Association, le Conseil d'Administration de l'INDECOSA-CGT 18, faisait connaître sa position dans une déclaration publique, qu'elle communiquait aux médias (qui en ont fait peu de cas !!!), à Mme le Préfet, au Président du Conseil Général et aux élus du Cher (Sénateurs et Députés).*

L'association départementale pour l'**IN**formation, la **DE**fense des **CON**sommateurs **SAL**ariés **CGT**, dans le cadre de ses missions, milite pour le droit au développement durable permettant de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

Pour cela, l'INDECOSA-CGT 18 agit avec d'autres pour :

La satisfaction des besoins humains et l'épanouissement des êtres humains ;  
Des réponses aux enjeux environnementaux et au défi que représente la lutte contre le réchauffement climatique ;  
Des réponses aux enjeux de santé au travail et de qualité de vie pour les salariés et leurs familles ;  
L'exigence de responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Interpellée sur la question de l'épandage de boues d'épuration sur une superficie de 5.000 ha dans 25 communes du pays fort du département du Cher provenant de la région parisienne et issues de la station d'épuration d'Achères dans le département des Yvelines, l'association départementale INDECOSA-CGT 18 exige que soit appliqué sans retard, dans les circonstances présentes, le principe de prévention et de précaution.

En effet, en l'état actuel du débat et des éléments publics connus, les analyses effectuées sur ces boues d'épuration révèlent des présences d'éléments nocifs avec leurs incontestables conséquences pour la santé des populations concernées.

Par ailleurs, cet épandage de boues réparties sur des superficies magistrales de terrains ciblés, représente un danger réel pour l'EAU, qui est un bien vital, accessible de droit à tout être humain. A ce titre, et pour répondre aux exigences de qualité de la ressources et aux besoins de la population, actuels et à venir, l'eau doit être soustraite aux logiques de marché. Elle impose par ailleurs une vigilance accrue sur les phénomènes de pollutions d'origine industrielle ou agricole faisant porter des graves risques sur la santé des populations.

Face aux dangers potentiels en matière de risque sanitaire aujourd'hui et pour les générations à venir, l'association INDECOSA-CGT 18 exige que les Pouvoirs Publics décrètent l'application du principe de prévention et de précaution et qu'à ce titre n'autorisent pas, ni sur les 25 communes du pays fort du Berry, ni ailleurs, l'épandage de boues d'épuration, quelque soit leurs origines géographiques.

Bourges, le 22 janvier 2009

! Depuis, Mme le Préfet a autorisé, par arrêté préfectoral en date du 10 Février, l'épandage des boues de la station d'épuration d'Achères (Yvelines) sur les 25 communes du Cher Nord et cela contre de multiples avis émanant d'organismes habilités, de conseils municipaux, d'associations du champ du développement durable (dont l'Indecosa-cgt 18) et bien sûr contre les mobilisations des populations concernées.  
! Le dossier reste d'actualité et la vigilance s'impose plus que jamais au nom même des principes et des enjeux, rappelés dans la déclaration publique de l'Indecosa-cgt 18.

## Congrès de l'UL CGT de Vierzon

**Le 22 janvier dernier se tenait le congrès de l'Union Locale CGT de Vierzon.**

77 délégués (55 actifs et 22 retraités) représentant 28 syndicats (24 actifs et 4 retraités) se sont réunis. Jean-Pierre Planson, secrétaire de l'UD et de Michel Charton, secrétaire de l'Union Locale de Bourges ont assisté aux travaux. Le débat principal de ce congrès fut bien sûr, la grève du 29 janvier en préparation mais également le renforcement et la syndicalisation. Il en est ressorti la nécessité de mieux s'organiser dans les 44 bases présentes sur le territoire de Vierzon et de faire un plan de parrainage pour s'implanter, là où nous ne sommes pas présents. Malgré les 58 adhésions 2008, notre Union Locale perd quelques adhérents et se pose donc, notamment, la problématique de la continuité de l'adhésion lorsque l'on quitte l'activité professionnelle et que l'on devient retraité.



Ce Congrès fut également un grand moment d'émotion puisque, Josette LOURY, secrétaire de l'UL de Vierzon depuis sept ans, avait annoncé qu'elle se retirait de cette fonction. Et c'est la larme à l'œil, qu'elle fit un discours en découvrant les cadeaux que les syndicats et les syndiqués lui avaient offerts.

Une nouvelle équipe se mettait donc en place, sous la direction du nouveau secrétaire, Daniel ANGIBAUD, ébéniste chez CARO (Groupe Tranchant : jeux, casinos).



Josette et Daniel Angibaud

Une nouvelle permanence juridique se tiendra tous les lundis de 17 h 00 à 19 h 00 et le troisième mercredi du mois de 10 h à 12 h sur rendez-vous sous la responsabilité de Bruno TOMASELLI, employé à la PENRAC de Vierzon (dépendant du service courrier national de La Poste).

L'Union Locale CGT de Vierzon rappelle qu'elle n'a pas de permanent ni de soutien administratif et que seul des bénévoles lui permettent de fonctionner.

*Pour l'UL de Vierzon, Eric PERROT.*

## FORMATION SYNDICALE

### CHS CT Tronc commun du 6 au 10 Avril 2009

Ce stage s'adresse aux élus CHS-CT

Dépôt des congés auprès des directions d'entreprise : 6 Mars 09



### Formation des élus aux commissions de réformes les 19 et 20 Mars 2009

Ces deux journées d'étude s'adressent aux élus et mandatés de la Fonction Publique concernés.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-